



# LA RAISON 91

NOV. 2007 n°28

## Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

### Sommaire :

MOT DU PRÉSIDENT	1
LA VIE DE LA FEDERATION	2
COURRIERS, INFORMATION SUR LE COLLOQUE IRELP,	3-6

### Mot du président

Ces derniers mois, comme cela a été souligné au bureau fédéral du 9 Octobre, les atteintes à la loi de Séparation ont été nombreuses.

- participation du ministre de l'intérieur, Alliot-Marie, certes ministre des cultes mais aussi ministre d'une République laïque, es qualité à l'inauguration de la maison des Evêques de France
- ~~représentation officielle aux obsèques de Lustiger~~
- déclaration de Alliot-Marie sur son intension de donner suite au rapport Michalon (cf *Raison* 516)
- Déclaration du Président Sarkozy proclamant que la France allait prendre toute sa part dans l'Europe (vaticane), concrétisé par un projet 'de nouveau traité européen qui justifie dans son préambule les craintes des laïques: « *inspirant des héritages culturels, religieux, et humanistes de l'Europe* » « *reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert , transparent et régulier avec ces Eglises et organisations* » Citations

Un dialogue ouvert que les entorses à la loi de Séparation anticipent. Faut-il préciser que ces « Eglises et organisations » comptent sur cette nouvelle mouture du traité pour peser sur les lois, s'arroger des droits pour participer à leur élaboration en influençant le pouvoir législatif. Pour bénéficier des fonds publics *via* les déductions fiscales accordées aux généreux donateurs; pour obtenir un financement public de la visite de Benoît XVI en France.

Mais nous avons aussi un solide héritage: les 22,23,24 mars, nous célébrerons le 160<sup>ème</sup> anniversaire des premiers cercles de Libres Penseurs, le 140<sup>ème</sup> anniversaire du premier banquet gras du vendredi dit saint contre les interdits alimentaires imposés par la religion.

Nous avons besoin d'être plus nombreux et mieux organisés.

Notre Congrès qui se tiendra à Marcoussis le premier décembre se doit de débattre et d'adopter une orientation allant dans le droit fil de cet héritage.

A vos plumes pour formuler vos propositions et rendez-vous à Marcoussis

L.C

### Sur vos agendas

**Congrès fédéral le samedi premier décembre à Marcoussis, de 14h à 18h, maison des associations, salle verte, près de la mairie (rue de Montlhery).**



La délégation de l'Essonne à Clermont en compagnie de deux provinciaux bien connus.

## La vie de la fédération

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA FEDERATION

DE NOVEMBRE 2006 À-NOVEMBRE 2007

Nous approchons la 25<sup>e</sup> année de notre fédération, née en 1983, comme celles du 95,92,93,78.

Vous avez pu constater en lisant le numéro spécial N°2 de la Libre Pensée consacré au Congrès de Clermont-Ferrand que notre fédération se porte bien: davantage de mandats pour les votes, 3 délégués présents, financés par la fédération (à leur charge le repas du soir). Vous avez pu lire l'intervention du Président dans le cadre de la discussion du Rapport d'Activité.

Un tel bilan n'a été possible que grâce aux efforts des adhérents qui ont réglé avant juillet leurs cotisations, aux adhésions, ou réadhésions, qui ont fait plus que combler les départs(une démission, un déménagement, un décès).

Nous avons rendu hommage, à Bouville, sur sa tombe, à notre ami Alain CUZANGE.

Nous gardons des liens d'amitié avec les camarades qui sont allés renforcer la Libre Pensée en Province: Georges en Corrèze, Christian à Rennes, Gérard et Jacky dans le midi et René Lebouvier devenu incontournable dans la Manche.

Notre banquet annuel est un rendez-vous attendu, autour du repas, oeuvre de Françoise Rousseau et Marie-Jeanne Dubois, sans oublier Daniel Rousseau et ses vins de l'Aude!

C'est aussi une occasion d'approfondir chaque année, une question choisie. En février, Jean-Marc Schiappa, Président de l'I.R.E.L.P, a ouvert un débat qui n'est pas clos:"La politique de la main tendue permet-elle de combattre le cléricanisme?" Une quarantaine de participants qui contribuent aussi au financement de la délégation au Congrès

National. Nous pouvons compter sur Irène pour la partie musicale!

Par ailleurs, nous avons contribué à la question à l'étude pour 2007 en transmettant à nos amis du Groupe Marianne de Paris- chargés de cette question- des notes sur "L'Univers n'est pas sourd" paru en 2006, des informations sur les activités du Réseau Blaise Pascal, des scientifiques chrétiens d'Orsay obligés de faire une grande gymnastique pour faire entrer leurs travaux scientifiques dans le moule des dogmes et des productions pontificales.

Notre proposition de thème pour 2008: "Les racines culturelles de l'Europe"- n'a pas été retenue.

Nous avons poursuivi, en tenant informées les organisations intéressées (ADMD, LDH, Ligue de l'Enseignement, ARAC, Amis de la Commune de Paris, une dizaine de Maires) des Inventaires laïques sur l'Essonne et soutenu la lettre de monsieur Berry à tous les Conseillers municipaux d'Evry (Place Jean Paul II).

Les adhérents (via la poste et pour ceux qui l'ont fournie, via leur adresse mail) ont reçu les bulletins de la fédération départementale (janvier, avril, juin, septembre). Ces bulletins sont adressés par la poste ou par e-mail à une centaine de destinataires, sympathisants, élus, organisations amies.

Nous avons soutenu l'Idée Libre (au banquet), la Raison (publication des points de vente, participation à deux forums des associations: Saclay, Orsay), Nous avons poursuivi les interventions "locales": Mennecy, Montgeron, Saclay...

Des réunions régulières de bureau, un Congrès à Saclay préparateur au Congrès National, un suivi par Danièle Dugelay des questions juridiques. Que pensez-vous de ces activités? Avons-nous respecté les orientations définies en commun? Avons nous répondu à vos attentes? A vos plumes, à vos e-mails. Rendez-vous à Marcoussis le 1<sup>o</sup> décembre 2007.

Rapport rédigé après discussion en bureau.

PERSPECTIVES PROPOSEES POUR 2008 [éléments pour ouvrir une discussion]

\* Annoncer le calendrier des réunions de bureau et le lieu (solliciter une salle régulière aux Ulis à cet effet) pour permettre aux adhérents de participer avec voix consultative.

Mise en place d'une Commission Administrative composée du bureau et des correspondants-responsables locaux qui pourrait se réunir entre l'Assemblée Générale de juin (préparatoire au Congrès) et celle de Novembre (préparatoire au Congrès Départemental), à la rentrée et en mars pour aider à la vie fédérative au plus près des adhérents et du "terrain"!

\*Recherche d'un informaticien responsable de la mise en place du portail de la fédération. Beaucoup recherchent nos initiatives sur Internet, vainement faute de portail.

\* Décaler en janvier le Banquet départemental pour ne pas "doublonner" avec le Banquet de l'I.R.E.L.P à pâques 2008 au moment du Colloque international: 160 ans de Libre Pensée. Retenir un orateur ou une oratrice sur "l'engagement religieux à l'école", question à l'étude 2008 sur laquelle la fédération a déjà contribué naguère.

\* Prévoir des réunions publiques, à commencer par Evry (place JP.II, musée d'art sacré,...), Orsay (Foi et Sciences), Palaiseau( Sur Cyprien Muret.) et tout lieu où l'on peut se regrouper autour du film DVD sur la Laïcité dont nous disposons.

\* Bulletin fédéral: élargir le nombre d'auteurs, élargir la diffusion grâce à l'envoi gratuit par e-mail, aux élus, aux organisations amies, aux sympathisants.

\*Organiser la participation au banquet du Colloque de l'I.R.E.L.P.

\*Projet de Budget 2008 et proposition du montant des cotisations seront fourni au Congrès par la trésorière fédérale.

## Courriers: trois lettres transmises par Danièle Dugelay

### L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR

Qui finance la chaîne privée catholique KTO ? Le diocèse de Paris et l'Association des évêques de France à hauteur de 17% et des actionnaires privés : Lagardère, Axa, Média-Participations, Vivendi, Bayard-Presses et Lafarge. Lagardère fait la une de l'actualité actuellement avec la vente « au bon moment » de ses actions d'EADS. Cependant, l'actionnaire le plus discuté semble être le groupe AXA.

En effet, en 2005 ont été révélés les liens financiers qui existaient entre AXA et des entreprises productrices de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions. C'est alors qu'Amnesty International et Handicap International ont entrepris d'amener AXA à modifier sa politique d'investissements. Il a fallu presque deux ans de conciliabules, de campagne militante (pétitions, cartes postales, résiliation des contrats d'assurance de ces deux ONG chez AXA) pour que le groupe financier s'engage enfin à retirer « progressivement » ses investissements dans de telles entreprises d'armement. Pendant tout ce temps, l'émission a continué à bénéficier de l'argent d'AXA et continue sans sembler s'émouvoir de cette situation. Malgré nos recherches, nous n'avons trouvé aucune réaction officielle de l'Eglise de France. Par contre, le Vatican a demandé récemment à ses ouailles de refuser tout don ou adhésion à Amnesty : il lui reprochait d'avoir réclamé le droit à l'IVG pour les femmes en danger ou victimes de viol. Ainsi, l'argent, même sale et criminel, n'a pas d'odeur pour l'Eglise catholique, on peut même dire qu'il est en odeur de sainteté quand il leur permet d'occuper nos écrans cathodiques.

Quoi qu'il en soit, cette affaire regarde les adeptes de cette religion qu'ils considèrent comme l'origine et la garante de toute morale. Cependant, pour nous libres-penseurs, en dehors du fait que nous sommes pacifistes et opposés au commerce d'armement, nous remarquons que ces grands groupes financiers bénéficient d'argent public par le truchement des avantages fiscaux attachés aux donations pour l'exercice des cultes. De plus, KTO a obtenu le droit de recevoir 2 millions d'euros et un prêt d'un million accordés par « Le jour du Seigneur », émission financée à 30% par France 2. Encore des fonds publics à ajouter à nos inventaires du Livre Noir.

---

2) Lettre adressée par courrier électronique à M. Fillon, Premier Ministre, le 14/03/07.

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai appris que vous deviez honorer de votre présence la Béatification du père Moreau au Mans demain 15 septembre 2007. Je vous demande solennellement, en tant que citoyenne française, de ne pas gaspiller l'argent public pour financer des voyages et des frais de représentation pour des actions qui sont du domaine privé et ne relèvent pas de votre fonction. Je suis certaine que vous ne sauriez agir en contradiction avec notre Constitution qui garantit la laïcité. Vous vous souvenez sûrement que la séparation des Eglises et de l'Etat est de droit depuis plus de cent ans dans notre pays, que les Français, dans leur grande majorité, y sont profondément attachés et ne supporteraient pas que quiconque y porte atteinte.

Consciente de votre attachement au respect du Droit et de nos textes fondamentaux, je suis persuadée que vous répondrez favorablement à ma requête.....

---

Monsieur l'archevêque de Paris, Monsieur,

Il m'a été rapporté qu'une messe avait été dite à la Cathédrale Notre-Dame de Paris pour les Français qui résidaient à ce moment-là à l'étranger, même pour de simples vacances. Je suis bien heureuse que mes moyens financiers ne me permettent pas d'aller plus loin que dans mon Limousin natal.

Je suis athée, par choix, après études et réflexion et il m'aurait été extrêmement désagréable de me trouver mêlée à d'autres personnes dans vos prières contre ma volonté. En effet, je considère, toujours après étude et réflexion, que les religions ont été fort nuisibles à l'humanité dans son histoire et son présent. Je sais que ce n'est pas votre opinion et je veux bien la respecter, mais souffrez que je vous demande aussi de respecter la mienne.

En conséquence, je vous demande instamment pour le cas où je me trouverais victime d'une catastrophe naturelle, d'un accident ou toute autre situation qui pourrait vous donner l'idée de faire une messe à cette occasion, de bien vouloir préciser que je refuse absolument de faire l'objet de vos prières et autres rites religieux. Je précise qu'au cas où vous ne tiendriez pas compte de ma demande, je considérerais que vous agiriez en situation de viol de conscience et je vous rappelle que la liberté de conscience est protégée par notre Constitution. Aussi, s'il vous arrive à nouveau de dire ou faire dire une messe pour les Français à l'étranger, veuillez vous assurer avant que je suis bien sur le territoire national.

Je compte sur votre respect de ma volonté, qui pourrait être la dernière en cas de catastrophe ou d'accident, et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Note pour les amis :

Cette lettre ressemble à une plaisanterie et c'est vrai que je me suis bien amusée en l'écrivant. Cependant, elle est l'expression d'une véritable réaction politique : j'en assez que les catholiques se croient seuls au monde. Même lorsqu'il s'agit de cérémonies oecuméniques, ce sont les croyants qui se croient seuls au monde. C'est une position qu'on retrouve dans toutes les religions en France et peut-être ailleurs. Depuis plusieurs années et surtout avec le gouvernement actuel, elle déteint sur les pouvoirs publics.

Je veux que les non-croyants soient aussi reconnus comme des citoyens faisant partie intégrante de la Nation française. Il ne s'agit surtout pas de faire reconnaître une quelconque communauté, mais notre existence. Nous avons droit aussi au respect, de la part des croyants comme de la part des autorités publiques. Je pense d'ailleurs que c'est le sens de la dernière lettre que le Président de la Fédération Nationale de la Libre-Pensée a envoyée au Premier Ministre.

## BREVES

M. Berson, président du Conseil général, s'adresse au ministre Darcos contre « la mise en application par circulaire de l'article 89 de la loi de décentralisation de 2004 risque d'aggraver cette situation (dépenses communales) dans une lettre datée du 27 septembre..... Je vous demande de prendre toute initiative afin de ne pas mettre en application...la circulaire ».

Liberté de conscience et musée d'art sacré (suite)

*Le Monde* du 20 octobre couvre l'ouverture du musée Paul Delouvrier à Evry dans les murs de la Cathédrale.

Tout est-il entré dans l'ordre de la loi de séparation puisque le musée est géré par l'association (Agence nationale d'Art Sacré) ? Les murs appartiennent au diocèse qui garde un droit de regard sur les oeuvres exposées.

Les 13 millions de Francs ( deux millions d'Euros) volés en 1988 ne sont pas reversés à l'Etat ni aux

collectivités locales qui ont arrosé de nos deniers publics les premiers pas du musée  
Le respect des consciences exige ce reversement.

### COLLOQUE INTERNATIONAL « 1848-2008 » 160ans de Libre Pensée »

2008 est à la fois le 160ème anniversaire de la fondations des premiers cercles de libre-penseurs et le 140ème anniversaire du banquet contre les interdits alimentaires par la religion.

L'IRELPA, avec la Fédération Nationale de la Libre Pensée, a décidé de donner un tour particulier à ce double anniversaire.

Le programme sera communiqué lors de l'assemblée du 01/12, nous vous invitons donc à réserver votre emploi du temps pour les 22-23-24 mars. comme participant ou comme organisateur.



Rien a voir avec la retraite des députés, révisée à la hausse (information transmise par notre ami JL B

#### Bulletin d'adhésion à la Libre Pensée

NOM	Prénom
Adresse	
Ville	
Tel./Fax/E.mail	
Désire adhérer à la Fédération de l'Essonne et entrer en contact avec les libres penseurs	
Bulletin à retourner à LP chez F. Rousseau, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY	
<u>Cotisations 2007</u>	
Son montant est fixé à 65 € comprenant l'abonnement à la Raison (10€ pour les adhérents)	
Association régie par la loi de 1901 ; affiliée à la Libre Pensée, 10-12 rue des fossés saint Jacques 75005 Paris. Pour en savoir plus sur les buts et moyens de l'association, consulter le site <a href="http://www.librepenseeefrance.ouvaton.org">http://www.librepenseeefrance.ouvaton.org</a>	